



# PRÉFET DE LA MARTINIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Fort-de-France, le 31 mars 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Prix des carburants pour le mois d'avril 2021**

Les articles R 671-1 à R 671-13 du code de l'énergie prévoient que la révision mensuelle des prix des produits pétroliers est effectuée en fonction de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar, constatée le mois précédent pour les 15 premières cotations.

En mars 2021, ces évolutions ont été caractérisées par :

- Une progression pour la quatrième fois consécutive du cours moyen du Brut avec une forte hausse de 9,7 % en un mois et de plus de 62 % en quatre mois. Cette augmentation en mars 2021 s'explique par l'attaque des installations du géant Aramco en Arabie saoudite mais également par les bons chiffres de l'économie chinoise, les perspectives prometteuses de la demande d'or noir et l'augmentation moins importante que prévue de l'offre des principaux pays exportateurs.
- Les cours de l'essence et du gasoil continuent de progresser avec une augmentation deux fois plus importante pour l'essence que pour le gasoil soit respectivement +13,3 % et +6,9 %.
- La hausse du prix du butane se poursuit +9,2 %. Les cours actuels sont supérieurs de près de 50 % à ceux de fin 2019.

La parité euro/dollar baisse de 1,1 %, un euro vaut 1,1947 dollar en mars contre 1,2079 dollar en février. L'euro est pénalisé par les mauvaises nouvelles sur le front de la crise sanitaire et notamment les difficultés de la vaccination en Europe.

L'ensemble de ces éléments conduit à la fixation des prix maximum suivants, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021 à zéro heure :

Supercarburant sans plomb :	1,62 €/L soit +13 c€/L par rapport à mars 2021 (1,49 €/L) ;
Gazole routier :	1,36 €/L soit +8 c€/L par rapport à mars 2021 (1,28 €/L) ;
Bouteille de gaz de pétrole liquéfié : (de 12,5 kg)	27,34 € soit +1,28 € par rapport à mars 2021 (26,06 €).

A titre de comparaison, en France métropolitaine, le prix moyen qui a été constaté en mars 2021 est de 1,50 €/L pour le supercarburant sans plomb et de 1,38 €/L pour le gazole routier.

**Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle**

**[communication@martinique.pref.gouv.fr](mailto:communication@martinique.pref.gouv.fr)**

